

Le bataillon de Chasseurs à pied, lorsqu'il conçoit l'idée de perfectionner l'arme de ce corps d'élite, se livre à l'expérience. Minié, dont le nom est resté attaché à la fabrication des balles, des cartouches et du canon.

Découvert en 1849 et nommé chef de bataillon hors cadre en 1852, M. Minié ne consentit ni à exploiter ses inventions en prenant un brevet, ni à quitter la France pour aller appliquer en Russie avec un grade supérieur.

M. Minié avait pris sa retraite en 1858 et avait été appelé en Egypte pour diriger une manufacture d'armes et une école de tir établies au Caire. Il est mort hier à Paris.

Le drame du feu. — Le *Hercule-Louis* rapporte que, jeudi vers trois heures et soir, un drame sanglant s'est déroulé rue du Collège et rue du général Lafayette, au Puy. Un constructeur de monuments funéraires, Frédéric Testud, homme de 36 ans, de haute taille et d'une force exceptionnelle, se chassant à la suite d'un révo, se précipita vers sa belle-mère, madame Chantemesse, qui habitait rue du Collège et qui se trouvait en ce moment en compagnie d'une voisine madame Serrier. L'interpellé vivement, lui demandant où était sa femme et à quel endroit elle se levait pour lui répondre, il tira sur elle, à bout portant, un coup de revolver qui lui fracassa la mâchoire inférieure. Puis il sortit et se réfugia dans la maison déchaussée une seconde fois son arme sur la voisine qui fut atteinte au sein par une balle. M. Serrier ne fut heureusement pas atteint et la balle alla se loger dans la croisée d'une boutique, de l'autre côté de la rue. Testud continua sa route, il se rend chez son beau-frère Salvage, qui habite rue Lafayette. Il se fit servir un verre de vin. En effet, il pénétra dans une pièce du rez-de-chaussée où se trouvaient réunis sa femme sa belle-sœur et son beau-frère et deux ouvriers charcutiers occupés à dépecer un porc dont chaque occupé se servait, la coutume de se munir aux alentours de Noël. De la porte il brandit son arme en s'écriant : Vous êtes tous morts ! et joignant l'action à la menace, il tira sur sa femme assise près du lit et l'atteint au-dessous du sein gauche d'un coup qui va se perdre dans la poitrine. D'un mouvement rapide, il se tourne ensuite vers sa belle-sœur et l'atteint au bras droit. Mais deux ouvriers, un moment stupéfaits, sont revenus de leur émotion, et l'un d'eux, d'un coup brusque du manche de son couteau, fait tomber le revolver de la main meurtrière. Enfin, ils terrassent Testud, s'emparent et le livrent aux agents de police qui, aidés de quatre hommes de garde, le conduisent au poste. Testud s'enivrait souvent dans les moments de sa belle-mère. Le fait qui, du reste, avait fait le domicile conjugal depuis une quinzaine de jours. Cette malheureuse est enceinte de sept mois et on n'a plus guère d'espoir de la sauver. La balle qui l'a frappée n'a pu être extraite. La blessure de la femme Salvage, la belle-sœur de Testud, quoique profonde n'offre aucun danger de mort. Quant à la belle-mère qui est âgée de 61 ans, elle est plus gravement atteinte. La balle qu'on a pu retirer, lui a fracassé la mâchoire et paralysé la langue. Elle est dans un état de faiblesse et on ne peut plus compter sur sa guérison. Le gouvernement dispose de forces suffisantes pour faire face à la situation.

par son père, M. Joseph de Riquet, prince de Carman-Chimay, ancien ambassadeur, grand d'Espagne de première classe, etc., intervenant en faveur de Mlle Bauffremont, ses parents, etc.

M. de Carman-Chimay exposait que sa fille avait, en 1861, été mariée au prince de Bauffremont sous le régime dotal, avec un apport de 500,000 fr. Le régime adopté avait pour but de sauvegarder la fortune de la princesse. Or, voici que cette fortune se trouve à la merci de M. Bauffremont, puisqu'il a encaissé les 920,000 fr. payés par l'acquéreur du château de Ménars et de ses dépendances. L'intérêt des filles mineures exige que cette somme ne soit pas dissipée. Le prince de Carman-Chimay, en conséquence, la nomination d'un séquestre. Mais la 1^{re} chambre du tribunal de la Seine, jugeant que les mineurs de Bauffremont, quoi qu'elles résident auprès de leur père et de son second époux, restent placées sous l'administration légale de leur père, a repoussé l'intervention de M. Carman-Chimay.

Le *Globe* remarque de son côté « que M. de Freycinet est un homme prudent et avisé, qui ne parait pas étranger à une légitime ambition et qui ne doit, par conséquent, avoir aucune envie de se casser le cou pour le plaisir d'assurer quelques jours d'existence de plus à une combinaison morte. M. de Freycinet se cherchera des collègues, et devra se chercher un même temps des appuis dans les deux Chambres. Parmi ces collègues, il est possible, il est même désirable qu'il en trouve un certain nombre dans le cabinet actuel, mais on aura beaucoup de peine à nous faire croire qu'il ait voulu se former à l'avance avec les membres du cabinet actuel un contrat d'assistance dont il supporterait tous les risques et que les Chambres ne ratifieraient point. »

Aux termes de la loi du 31 janvier 1833, le montant des mandats d'articles d'argent non réclamés par les ayants droit dans un délai de huit années, à partir du versement des fonds, est définitivement acquis à l'Etat. Les mandats de livres en 1872 et restés impayés jusqu'à ce jour seront payés par la prescription à partir du 1^{er} janvier 1880, suivant les dates d'émission. D'après le *Voltaire*, M. Labadie doit intervenir aujourd'hui dans l'interpellation de M. Lockroy sur l'application de la loi d'amnistie, pour demander au gouvernement les raisons qui ont empêché la réintégration de l'intendant Brissy dans l'ordre de la Légion d'honneur. Le même journal annonce que le ministre de l'Intérieur vient d'ordonner une enquête sur les agissements du directeur de la prison de Fontevault, M. Micalet de la Vieuville. Le *Globe* assure qu'un mouvement préfectoral assez important se prépare au ministère de l'Intérieur. M. Béchade, préfet des Deux-Sèvres, sera nommé trésorier-payeur général, ce qui déterminerait des mutations dans des préfectures et sous-préfectures.

Le *Rappel* annonce qu'une question sera posée aujourd'hui par M. de Royer-Mouton. Elle a pour but de demander quelles mesures le ministre du commerce et de l'agriculture compte prendre à l'égard des hauts fonctionnaires du service de l'agriculture dont le nom est signalé au cours du procès Raouand et desquels on a pu dire, sans dénégation à la barre de la cour d'assises, qu'ils avaient au moins connu et ne désapprouvé les procédés de comptabilité qui ont valu au sieur Raouand huit années de réclusion. Les électeurs sénatoriaux de la Dordogne seront convoqués dans le courant de janvier pour nommer deux sénateurs, en remplacement de MM. Magne et Dupont. M. Georges Perin compte soulever à présent, demain jeudi, le débat sur les mauvais traitements infligés aux déportés, qu'il est chargé de porter à la tribune. On croit que M. le ministre de la marine acceptera la discussion pour le jour même.

On lit dans la *Paix* : « Il est absolument inexact que les organisateurs du banquet offert au sergent Hoff aient été appelés au ministère des affaires étrangères, comme le prétendait hier le *Gaulois*. »

« Il est absolument inexact qu'aucune représentation diplomatique ait été adressée au gouvernement à ce propos et l'information dont a parlé le journal que nous venons de citer, à ce sujet, est dénuée de tout fondement. »

En raison des difficultés que rencontre aujourd'hui le recrutement des musiques militaires, on étudie en ce moment au ministère de la guerre la création d'un gymnase musical, dont le projet a été formulé par M. Emile Jonas, professeur au Conservatoire, ancien inspecteur-général des musiques de la garde nationale de la Seine.

Petite Bourse du 15 décembre 1879. 5 0/0 français, 115 1/2 — 5 0/0 Italien 81.20 — Egypte 0/0 240 230.37. Sans affaires.

Dépêches Télégraphiques. France. Houlleville, 15 décembre. Une explosion a eu lieu à la poudrière de Saint-Sauveur qui a tué deux ouvriers. Deux ouvriers sont grièvement blessés. Le directeur, M. Maury, prévoyant une catastrophe imminente, a été tué au moment où il faisait évacuer les ateliers.

Belgique. Bruxelles, 15 décembre. L'assemblée de la Banque Européenne n'étant pas en nombre, une nouvelle assemblée aura lieu le 25 janvier prochain. Le président, M. Blanche, a lu un rapport provisoire : il attend de bons résultats de l'affaire des Alfes et des autres affaires déjà engagées ou dont la Banque a l'option. Les pertes s'élevaient à environ 15 millions ; on espère recouvrer une partie de cette somme. Le président croit au relèvement de la Banque ; il n'est donc pas d'avis de mettre la liquidation à l'ordre du jour de la prochaine assemblée. Une longue discussion s'est élevée au sujet du chemin de fer Picardie et Flandres d'où il semble résulter que les droits de la Banque sont fortement contestés. Répondant à un actionnaire, le président a dit que les statuts exigent la libération des actions, mais que le conseil usera de tempéraments.

Egypte. Le Caire, 15 décembre, 11 h. 35, m. Les nouvelles de l'Abyssinie sont plus satisfaisantes. Gordon-pacha a quitté aujourd'hui Massouah. Le Caire, 15 décembre. Le Khédive a célébré aujourd'hui les fêtes du jour de l'an mahométain. Il y a eu réception officielle. Indes anglaises. Calcutta, 15 décembre. Les forces anglaises sont actuellement toutes concentrées à Sherrpur. Les communications ont été interrompues hier, ont été de 2 officiers et de 85 hommes tués. Trois officiers ont été blessés. Les communications télégraphiques ne sont pas interrompues.

Angleterre. Londres, 15 décembre. Lord Beaconsfield est allé ce matin au château de Windsor conférer avec la Reine. Le conseil des ministres s'est réuni cet après-midi ; on croit qu'il a délibéré sur la situation en Afghanistan. Autriche. Vienne, 15 décembre. La Chambre des députés a adopté le budget provisoire de la tribune. Le conseil des ministres a adopté le projet de loi relatif à la prorogation du traité de commerce avec l'Allemagne, a été adopté sans changements après une longue discussion et après le rejet de l'amendement Friedrich Sus qui proposait une prorogation de deux mois. Mercredi, la commission d'armement fera un rapport verbal.

Allemagne. Stuttgart, 15 décembre. Un incendie a éclaté ce matin dans la saline de Wilhelmshück, à Hall. Un grand nombre d'ouvriers ont péri, les autres sont blessés.

Turquie. Constantinople, 15 décembre. Le patriarche arménien informe la Porte que la disette sévit dans la province, et que la population émigre. Le patriarche annonce qu'il organise des souscriptions et prie la porte de faire envoyer du blé.

Amérique. Washington, 15 décembre. Le rapport du Bureau-agriculture, jusqu'au 4^{er} décembre indique un temps favorable et constate même une certaine augmentation sur le coton du Texas, de la Louisiane et de l'Arkansas. La récolte de blé a diminué parce qu'il n'était pas bien mûr, aussi la production a-t-elle diminué de 55 millions de boisseaux. Cependant l'augmentation sur la dernière récolte a encore atteint le chiffre de 150 millions de boisseaux.

Espagne. Madrid, 15 décembre. La presse espagnole donnera le 18 décembre une soirée en l'honneur de l'amiral Jaurès, ambassadeur de France à Madrid. Le prince marocain Adalait, a débarqué à Malaga.

Le conseil des ministres s'est réuni aujourd'hui. Il est occupé des affaires courantes. M. Le Royer, ministre de la justice, démissionnaire, assistait à la réunion. Il a soumis au conseil la réponse à faire à l'interpellation Lockroy. Le conseil des ministres ne s'est encore occupé ni de la crise ministérielle, ni de la situation créée par la démission de M. Le Royer ni du parti que prendrait le cabinet à la suite de cette démission. Les informations publiées cet égard par certains journaux sont inexacts et ne reposent que sur des impressions personnelles.

COMMISSION DU BUDGET. La commission du budget a entendu aujourd'hui le rapport de M. Wilson. Elle en a accepté les conclusions. M. Wilson conclut en acceptant la réduction des crédits votés par le Sénat et en repoussant les augmentations demandées.

SÉNAT. Séance du 16 décembre. Présidence de M. CALMON, vice-président. M. COCHERY, ministre des postes et télégraphes, dépose sur le bureau du Sénat plusieurs projets de loi adoptés par la Chambre, notamment le projet ouvrant un crédit de 40 millions pour l'achèvement des chemins vicinaux. Le Sénat adopte le projet de rétablissement de la taxation des dépenses du Sénat pour l'exercice 1880. Il adopte la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, ayant pour objet d'affranchir temporairement du droit de navigation intérieure, perçu au profit du Trésor, les chargements de grains et farines, riz, pommes de terre, légumes secs, circulant par bateaux, sur les rivières ou sur les canaux non concédés ; le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant fixation, pour l'exercice 1880, des recettes et des dépenses concernant la fabrication des monnaies et médailles est renvoyé à la commission. Le Sénat adopte à l'unanimité : Le projet de loi, adopté par la Chambre des députés et portant ouverture au ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, sur l'exercice 1879, d'un crédit supplémentaire de 1,450,000 fr. pour l'enseignement primaire.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. Séance du 16 décembre 1879. PRÉSIDENCE DE M. GAMBETTA. La séance s'ouvre à 2 heures et demie. Tous les ministres sont à leurs bancs. La Chambre adopte divers projets. Question Labadie. M. LABADIE expose qu'une question relative aux paroles prononcées par M. le premier président de la cour d'Aix à l'occasion de l'installation d'un conseiller. Il dit que l'on a saisi l'occasion de l'installation d'un magistrat pour faire des manifestations séditieuses. M. JOLIBOIS demande l'apologie. M. LABADIE continue en rappelant le passé de M. Rigaut.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. Séance du 16 décembre 1879. PRÉSIDENCE DE M. GAMBETTA. La séance s'ouvre à 2 heures et demie. Tous les ministres sont à leurs bancs. La Chambre adopte divers projets. Question Labadie. M. LABADIE expose qu'une question relative aux paroles prononcées par M. le premier président de la cour d'Aix à l'occasion de l'installation d'un conseiller. Il dit que l'on a saisi l'occasion de l'installation d'un magistrat pour faire des manifestations séditieuses. M. JOLIBOIS demande l'apologie. M. LABADIE continue en rappelant le passé de M. Rigaut.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. Séance du 16 décembre 1879. PRÉSIDENCE DE M. GAMBETTA. La séance s'ouvre à 2 heures et demie. Tous les ministres sont à leurs bancs. La Chambre adopte divers projets. Question Labadie. M. LABADIE expose qu'une question relative aux paroles prononcées par M. le premier président de la cour d'Aix à l'occasion de l'installation d'un conseiller. Il dit que l'on a saisi l'occasion de l'installation d'un magistrat pour faire des manifestations séditieuses. M. JOLIBOIS demande l'apologie. M. LABADIE continue en rappelant le passé de M. Rigaut.

On lit dans la *Paix* : « Il est absolument inexact que les organisateurs du banquet offert au sergent Hoff aient été appelés au ministère des affaires étrangères, comme le prétendait hier le *Gaulois*. »

« Il est absolument inexact qu'aucune représentation diplomatique ait été adressée au gouvernement à ce propos et l'information dont a parlé le journal que nous venons de citer, à ce sujet, est dénuée de tout fondement. »

En raison des difficultés que rencontre aujourd'hui le recrutement des musiques militaires, on étudie en ce moment au ministère de la guerre la création d'un gymnase musical, dont le projet a été formulé par M. Emile Jonas, professeur au Conservatoire, ancien inspecteur-général des musiques de la garde nationale de la Seine.

Petite Bourse du 15 décembre 1879. 5 0/0 français, 115 1/2 — 5 0/0 Italien 81.20 — Egypte 0/0 240 230.37. Sans affaires.

Dépêches Télégraphiques. France. Houlleville, 15 décembre. Une explosion a eu lieu à la poudrière de Saint-Sauveur qui a tué deux ouvriers. Deux ouvriers sont grièvement blessés. Le directeur, M. Maury, prévoyant une catastrophe imminente, a été tué au moment où il faisait évacuer les ateliers.

Belgique. Bruxelles, 15 décembre. L'assemblée de la Banque Européenne n'étant pas en nombre, une nouvelle assemblée aura lieu le 25 janvier prochain. Le président, M. Blanche, a lu un rapport provisoire : il attend de bons résultats de l'affaire des Alfes et des autres affaires déjà engagées ou dont la Banque a l'option. Les pertes s'élevaient à environ 15 millions ; on espère recouvrer une partie de cette somme. Le président croit au relèvement de la Banque ; il n'est donc pas d'avis de mettre la liquidation à l'ordre du jour de la prochaine assemblée. Une longue discussion s'est élevée au sujet du chemin de fer Picardie et Flandres d'où il semble résulter que les droits de la Banque sont fortement contestés. Répondant à un actionnaire, le président a dit que les statuts exigent la libération des actions, mais que le conseil usera de tempéraments.

Egypte. Le Caire, 15 décembre, 11 h. 35, m. Les nouvelles de l'Abyssinie sont plus satisfaisantes. Gordon-pacha a quitté aujourd'hui Massouah. Le Caire, 15 décembre. Le Khédive a célébré aujourd'hui les fêtes du jour de l'an mahométain. Il y a eu réception officielle. Indes anglaises. Calcutta, 15 décembre. Les forces anglaises sont actuellement toutes concentrées à Sherrpur. Les communications ont été interrompues hier, ont été de 2 officiers et de 85 hommes tués. Trois officiers ont été blessés. Les communications télégraphiques ne sont pas interrompues.

Angleterre. Londres, 15 décembre. Lord Beaconsfield est allé ce matin au château de Windsor conférer avec la Reine. Le conseil des ministres s'est réuni cet après-midi ; on croit qu'il a délibéré sur la situation en Afghanistan. Autriche. Vienne, 15 décembre. La Chambre des députés a adopté le budget provisoire de la tribune. Le conseil des ministres a adopté le projet de loi relatif à la prorogation du traité de commerce avec l'Allemagne, a été adopté sans changements après une longue discussion et après le rejet de l'amendement Friedrich Sus qui proposait une prorogation de deux mois. Mercredi, la commission d'armement fera un rapport verbal.

Allemagne. Stuttgart, 15 décembre. Un incendie a éclaté ce matin dans la saline de Wilhelmshück, à Hall. Un grand nombre d'ouvriers ont péri, les autres sont blessés.

M. Jolibois dépose une demande d'interpellation pour transformer la question Labadie. M. LABADIE demande quelle mesure disciplinaire compte prendre le ministère de la justice. Réponse de M. Le Royer. M. Le Royer répond que quand un magistrat a commis un acte séducteur, il l'a toujours déferé à la Cour de Cassation. Si les paroles prononcées par M. Rigaut lui avaient paru mériter des poursuites, il n'aurait pas hésité. Le ministre ajoute que les assertions de M. Labadie sont inexacts. M. Rigaut, en continuant à siéger après le vote de la Constitution républicaine a adhéré virtuellement aux institutions actuelles. M. Le Royer termine en disant qu'il ne doit pas, qu'il ne peut pas poursuivre les paroles prononcées par M. Rigaut. M. Jolibois déclare qu'après la réponse du ministre, il s'en remet à la Chambre du soin de décider sur son interpellation. La Chambre décide que l'interpellation est renvoyée à un mois.

Interpellation Lockroy. M. LOCKROY développe son interpellation relative à l'application de la loi d'amnistie.

Marché de Courtrai du 15 décembre. Prix par hectolitre : Froment blanc, 25 fr. 50 ; Froment rouge, 25 fr. 50 ; Seigle, 22 fr. 50 ; Orge, 22 fr. 50 ; Avoine, 22 fr. 50 ; Pommes de terre rouges 14 fr. 50 ; Beurre par 1/2 kilo, 1 50 ; Œufs, par 250, 50. TOURNAI. Huile de colza, les 100 kilos, 75 fr. ; Huile de lin, les 100 kilos, 65 fr. ; Graine de colza indigène et étrangère, 100 kilos, 32 fr. ; Graine de lin indigène, les 100 kilos, 27 fr. ; Tourteau de colza, les 100 kilos, 19 fr. ; Tourteau de lin, les 100 kilos, 25 fr. ; Tourteau de chanvre, 25 fr. ; Observations : Huile de Colza Demandée. Sur les quatre premiers mois 75 fr. — Huile de lin Demandée. Graine de colza : Hausse. Graine de lin : Hausse. — Tourteau : Hausse.

Beaucoup de personnes se plaignent d'être atteintes de la toux, de la bronchite, de la grande gêne dans les bronches, comme d'un étouffement produit, dans l'arrière-gorge, par des mucosités plus ou moins épaisses. On fait pour cracher de violents efforts qui amènent souvent de la toux et quelquefois des nausées. On cherche à se débarrasser de la toux, au bout d'une heure ou deux de malaise, qu'on parvient à se débarrasser de tout ce qui entravait la respiration. C'est rendre un véritable service à toutes les personnes atteintes de cette affection si pénible que leur en indiquer le remède ; il suffit simplement du goudron, si efficace dans toutes les affections des bronches. Il suffit d'avaler à chaque repas deux ou trois capsules de goudron Guyot pour obtenir rapidement un bien-être que trop souvent on a cherché en vain dans un grand nombre de médicaments plus ou moins compliqués et dispendieux. Huit ou neuf fois sur dix, ce malaise de chaque matin disparaît par l'usage d'un peu prolongé des capsules de goudron. Il convient de rappeler que chaque façon de 2 fr. 80 c., contient 60 capsules, ce mode de traitement revient à un prix insignifiant : 16 à 15 centimes par jour.

Ce produit, en raison de sa vente considérable, a suscité de nombreux contrefaçons. M. Guyot ne peut garantir que les flacons qui portent sa signature imprimée en trois couleurs. Dépôt dans la plupart des pharmacies. 1879.

Rhumes, Gripes, Bronchites, etc. SIROP et PATE de PIERRE AMOUROU. Eviter les Contrefaçons. EXIGER NOTRE SIGNATURE. Dépôt dans toutes les Pharmacies.

GRAINE DE LIN TAIN. Eviter les Contrefaçons. EXIGER NOTRE SIGNATURE. Dépôt dans toutes les Pharmacies.

Table of stock market data for Paris, Dec 15, 1879. Columns include 'Cours', 'Précéd.', 'Dern.', and 'VALEURS diverses'. Lists various securities and their prices.

Table of stock market data for Paris, Dec 15, 1879. Columns include 'Cours', 'Précéd.', 'Dern.', and 'VALEURS diverses'. Lists various securities and their prices.

Table of stock market data for Paris, Dec 15, 1879. Columns include 'Cours', 'Précéd.', 'Dern.', and 'VALEURS diverses'. Lists various securities and their prices.

Table of stock market data for Lille, Dec 16, 1879. Columns include 'Cours', 'Précéd.', 'Dern.', and 'VALEURS diverses'. Lists various securities and their prices.

Table of stock market data for Lille, Dec 16, 1879. Columns include 'Cours', 'Précéd.', 'Dern.', and 'VALEURS diverses'. Lists various securities and their prices.

Table of train schedules for Chemin de Fer du Nord. Columns include 'Ligne', 'Train', 'Départ', and 'Arrivée'. Lists departure and arrival times for various routes.